

ACCORD DE CONSTRUCTION NAVALE CANADA-FRANCE

Le plus important accord de construction navale commerciale dans l'histoire du Canada, évalué à plus de 100 millions de dollars, vient d'être conclu, a annoncé récemment le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

Le ministre a en effet annoncé qu'une lettre d'intention avait été signée par la société Marine Industries Limitée de Sorel, Québec, et par deux importantes entreprises françaises de transport maritime — la Compagnie maritime des Chargeurs réunis et la Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux — pour l'achat de 12 navires devant être construits par Marine Industries au cours d'une période de quatre ans.

"Cette transaction pourra se faire grâce à la coopération de mon ministère, qui fournira jusqu'à concurrence de 21 millions de dollars à la Compagnie en vertu de son programme d'aide temporaire à la province de Québec, du Gouvernement de la République française et de la Société pour l'expansion des exportations", a déclaré M. Pepin.

"La Société d'expansion des exportations a laissé entendre qu'elle était disposée à consentir aux armateurs du crédit à long terme jusqu'à concurrence de 80 p. 100 de la valeur du contrat. Ceci porterait le crédit consenti aux deux armateurs à environ 82 millions de dollars," a ajouté le ministre.

La lettre d'intention prévoit la construction pour le compte de chacune de ces deux Sociétés de six navires polyvalents de 15,600 tdw, pour le transport de conteneurs. "Ces travaux procureront plus de 3,300 années-hommes d'emploi dans les chantiers de Marine Industries. Ils porteront à plus de 8,400 années-hommes les emplois créés dans les chantiers maritimes du Canada depuis la mise en vigueur, le 27 novembre 1970, du Programme temporaire d'aide à la construction de navires," a déclaré M. Pepin. Le contrat sera probablement signé d'ici quelques semaines.

Le ministre a ajouté que les navires sont destinés au transport de conteneurs et ont été conçus par Marine Industries pour répondre à la forte demande mondiale.

"Avec une commande de 12 navires, la compagnie bénéficiera des économies dérivant d'un long cycle de production. C'est parce qu'elle a su prévoir avec justesse le marché que Marine Industries a pu décrocher cette importante commande étrangère," a dit M. Pepin.

L'accord permettra aux chantiers de Marine Industries, à Sorel, de travailler à plein rendement jusqu'à l'automne de 1975.

Il y a à peine trois mois, M. Pepin avait fait part d'importantes autres commandes reçues de l'étranger. *Davie Shipbuilding* de Lauzon (Québec) construira trois pétroliers de 80,000 tdw pour la Grèce; *Port Weller Dry Docks Ltd.*, deux navires de 14,500 tdw pour le transport de papier journal et de voitures, pour le compte de *Burnett Steamship Co. Ltd.*, de Newcastle-upon-Tyne (Grande-Bretagne) et *Saint John Shipbuilding and Dry Dock Company Limited* construira trois navires de 30,000 tdw pour le transport de produits pétroliers, pour le compte d'Esso Tankers Inc., de New York.

POUR CHANTIERS DE MOYENNE IMPORTANCE

M. Pepin a également annoncé la décision du Gouvernement d'inclure des navires de moindre dimension dans le Programme d'aide temporaire à la construction de navires. Les nouvelles normes seront les mêmes que celles du programme de subventions pour les commandes canadiennes. La modification permettra aux chantiers canadiens d'importance moyenne d'être à pied d'égalité avec les grands chantiers en vue d'obtenir de l'aide pour les commandes d'exportation relevant du nouveau programme. Une aide pouvant s'élever à 17 p. 100 est disponible. Cette décision intéressera particulièrement la côte occidentale du Canada où se trouvent la plupart des chantiers maritimes de moyenne importance.

"Cette augmentation marquée de nos commandes d'exportation n'affecte pas notre programme de construction navale pour le marché intérieur qui entre dans le cadre du règlement de subventions à la construction navale," a ajouté M. Pepin. "En vertu de ce programme, des subventions sont disponibles pour navires construits dans les chantiers du Canada pour des propriétaires canadiens. Plus de 260 millions de dollars ont été octroyés en vertu du programme depuis 1961.

Au nombre des récentes commandes canadiennes, on compte deux navires de transport en vrac à déchargement automatique pour les Grands lacs qui seront construits aux chantiers Collingwood et une plate-forme de forage dont la construction a été confiée à *Halifax Shipyards Division of Hawker-Siddelev Canada Limited*. Ces commandes procureront plus de 1,400 années-hommes de travail à ces deux chantiers.

UNE COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé l'établissement d'une Commission préparatoire à la conversion au système métrique.

La Commission aura au plus 15 membres à temps partiel et un président qui y consacra tout son temps. Elle a pour but de lancer, coordonner et entreprendre des enquêtes et des études sur les conséquences de la conversion au système métrique dans différents secteurs de l'économie canadienne.